

# LE PROGRAMME MED

COOPERATION TERRITORIALE EUROPEENNE

OBJECTIF 3  
(2007-2013)

VOLET TRANSNATIONAL



1



## Objectif général

- Améliorer la compétitivité de l'espace Med de façon à assurer la croissance et l'emploi pour les générations à venir (stratégie de Lisbonne) ;
- Promouvoir la cohésion territoriale et la protection de l'environnement dans une logique de développement durable (stratégie de Göteborg).

# AXE 1 : Renforcement des capacités d'innovation

- OBJECTIF 1.1. : Diffusion des technologies innovantes et des savoir-faire
- OBJECTIF 1.2. : Renforcement des coopérations stratégiques entre acteurs du développement économique et autorités publiques

## AXE 2 : Protection de l'environnement et promotion d'un développement territorial durable

- OBJECTIF 2.1. : Protection et valorisation des ressources naturelles et du patrimoine
- OBJECTIF 2.2. : Promotion des énergies renouvelables et amélioration de l'efficacité énergétique
- OBJECTIF 2.3. : Prévention des risques maritimes et renforcement de la sécurité maritime
- OBJECTIF 2.4. Prévention et lutte contre les risques naturels

## AXE 3 : Amélioration de la mobilité et de l'accessibilité des territoires

- OBJECTIF 3.1. : Amélioration de l'accessibilité maritime et des capacités de transit en privilégiant la multimodalité et l'intermodalité
- OBJECTIF 3.2. : Soutien à l'utilisation des technologies de l'information pour une meilleure accessibilité et coopération territoriale

## AXE 4 : Promotion d'un développement polycentrique et intégré de l'espace Med

- OBJECTIF 4.1. : Coordination des politiques de développement et amélioration de la gouvernance territoriale
- OBJECTIF 4.2. : Renforcement de l'identité et valorisation des ressources culturelles pour une meilleure intégration de l'espace Med



# Programmation

- Différents type de projets :
  - Projets classiques
  - Projets stratégiques
- Différents type d'appels à projets :
  - Appels à projets classiques
  - Appels à projets ciblés

Dépôt des candidatures en deux étapes



# Financement

- Dotation FEDER : 193 191 331 €
- Taux de cofinancement FEDER pour les projets 75 % et 85 % selon les pays

	FEDER	Contrepartie publique nationale	TOTAL	Taux de cofinancement (arrondis)
Axe 1	57 957 399	19 009 318	76 966 717	75,30 %
Axe 2	65 685 053	21 543 894	87 228 946	75,30 %
Axe 3	38 638 266	12 672 879	51 311 145	75,30 %
Axe 4	19 319 133	6 336 439	25 655 572	75,30 %
Axe 5 (Assistance technique)	11 591 480	3 863 827	15 455 306	75 %
<b>TOTAL</b>	<b>193 191 331</b>	<b>63 426 357</b>	<b>256 617 688</b>	<b>75,28 %</b>



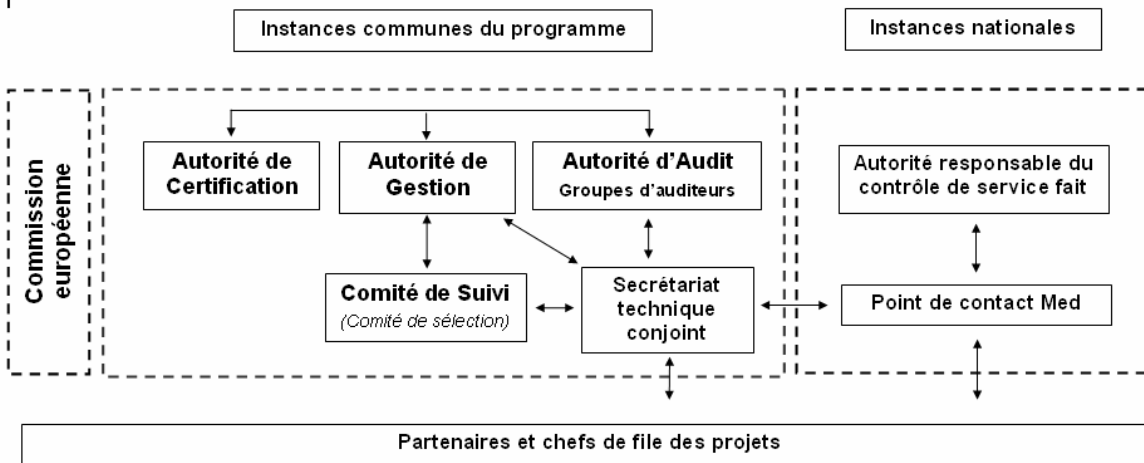
## Mise en place du dispositif

- AUG (Autorité Unique de Gestion) :
  - Une équipe de 2 personnes directement sous la responsabilité du DGA Relations internationales et affaires européennes
- AC (Autorité de Certification): Caisses des dépôts et consignations (CDC)
- AA (Autorité d'Audit) : Commission interministérielle des contrôles communautaires (CICC)
- STC (Secrétariat Technique Conjoint):
  - 9 personnes à recruter au cours du deuxième semestre 2007, localisées à la Région



22 mai 2007

### Schéma des relations entre les instances du programme MED



Plein écran  
Fermer le plein écran

86

## CALENDRIER PREVISIONNEL 2007

- Mai: lancement des consultations internes aux EM
- Juillet: transmission du PO à la Commission européenne
- Septembre : sélection de l'équipe du STC
- Fin octobre: Séminaire de lancement
- Fin de l'année : Lancement du 1<sup>er</sup> appel à projets